



VILLE DE BOULOGNE ~ BILLANCOURT

N° 4

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Objet mis en délibération** : Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024

Le jeudi 21 mars 2024 à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la ville de Boulogne-Billancourt se sont réunis dans la Salle du Conseil, sous la présidence de M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire, pour la séance à laquelle ils ont été convoqués par le Maire individuellement et par écrit le 15 mars 2024.

ETAIENT PRESENTS : 47

**Monsieur Pierre-Christophe BAGUET, Mme Marie-Laure GODIN, Monsieur Pascal LOUAP, Madame Jeanne DEFRANOUX, Monsieur Michel AMAR, Madame Béatrice BELLIARD, Monsieur Bertrand-Pierre GALEY, Madame Sandy VETILLART, Monsieur Philippe TELLINI, Madame Isaure DE BEAUVAL, Monsieur Pierre DENIZIOT, Madame Elisabeth DE MAISTRE, Monsieur Jean-Claude MARQUEZ, Madame Emmanuelle CORNET-RICQUEBOURG, Monsieur Claude ROCHER, Madame Armelle GENDARME, Madame Stéphanie MOLTON, Monsieur Alain MATHIOUDAKIS, Madame Blandine DE JOUSSINEAU, Madame Christine LAVARDE-BOEDA, Madame Marie-Josée ROUZIC-RIBES, Monsieur André DE BUSSY, Monsieur Maurice GILLE, Monsieur Sidi DAHMANI, Madame Emmanuelle BONNEHON, Monsieur Vittorio BACCHETTA, Madame Dorine BOURNETON, Madame Joumana SELFANI, Monsieur Nicolas MARGUERAT, Madame Marie-Laure FOUASSIER, Madame Charlotte LUKSENBERG, Monsieur Bertrand AUCLAIR, Madame Marie THOMAS, Madame Laurence DICKO, Monsieur Guillaume BAZIN, Monsieur Yann-Maël LARHER, Madame Agathe RINAUDO, Madame Constance PELAPRAT, Monsieur Xavier LAISSUS-PASQUALINI, Madame Clémence MAZEAUD, Monsieur Antoine DE JERPHANION, Monsieur Denys ALAPETITE, Monsieur Evangelos VATZIAS, Madame Judith SHAN, Monsieur Laurent MOLARD, Madame Pauline RAPILLY-FERNIOT, Madame Geneviève TEIL.**

EXCUSES REPRESENTE(S) : 8

**Monsieur Emmanuel BAVIERE qui a donné pouvoir à M. Jean-Claude MARQUEZ, Monsieur Thomas CLEMENT qui a donné pouvoir à M. Philippe TELLINI, Monsieur Olivier CARAGE qui a donné pouvoir à M. André DE BUSSY, Madame Cathy VEILLET qui a donné pouvoir à M. Alain MATHIOUDAKIS, Monsieur Philippe MARAVAL qui a donné pouvoir à Mme Charlotte LUKSENBERG, Madame Marie-Noëlle CHAROY qui a donné pouvoir à M. Pascal LOUAP, Monsieur Hilaire MULTON qui a donné pouvoir à M. Antoine DE JERPHANION, Madame Baï-Audrey ACHIDI qui a donné pouvoir à M. Evangelos VATZIAS.**

**M. Yann-Maël LAHRER a été désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.**

Mme Christine LAVARDE-BOEDA, Conseiller municipal, rapporteur.

« Mes chers collègues,

L'article L.2311-5 du Code général des collectivités territoriales permet au Conseil municipal de procéder à la reprise anticipée des résultats de l'exercice clos et des restes à réaliser avant l'adoption du compte administratif s'il est possible d'estimer les résultats à l'issue de la journée complémentaire. La Ville a été retenue en juillet 2019 par le ministère de l'Action et des comptes publics pour l'expérimentation du compte financier unique (CFU), qui a vocation à devenir, si le législateur le confirme, la nouvelle présentation des comptes locaux. Ainsi, le premier CFU a été présenté au conseil municipal du 1<sup>er</sup> juin 2023 pour l'exercice 2022.

Lors du prochain conseil municipal, le CFU sera présenté pour l'exercice 2023. Les résultats seront alors définitivement arrêtés et, le cas échéant, des ajustements d'affectation seront obligatoirement effectués.

La reprise anticipée est justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel qui est annexée à la délibération. Ce document a été validé par le Comptable public.

Par ailleurs, lors du passage à la M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2021 et dans le cadre de la démarche de fiabilisation des comptes, la Ville a mis en exergue une écriture non conforme de 1 730 764,94 € dans l'affectation des résultats de 2005 repris en 2006. Cette situation, héritée du passé, a fait l'objet d'une délibération au Conseil municipal du 18 mars 2021 approuvant l'apurement et l'étalement du compte 1069 sur une durée de 10 ans. La reprise anticipée tient compte de cette correction.

Il est aujourd'hui proposé au Conseil municipal de reprendre par anticipation les résultats 2023, c'est-à-dire de constater le résultat de clôture estimé 2023 et de statuer sur la prévision d'affectation de ce résultat dans le budget primitif 2024.

### **1) Budget principal**

#### ***Le résultat cumulé de clôture de la section de fonctionnement.***

Le résultat propre à l'exercice 2023, correspondant à la différence entre les titres et les mandats émis au cours de l'année, est de 4 635 979,81€.

En ajoutant à ce résultat le report à nouveau excédentaire de l'exercice 2022 de 20 466 953,73€, le résultat cumulé de clôture s'élève à 25 102 933,54€.

#### ***Le besoin de financement cumulé de la section d'investissement après reports.***

L'exécution de la section d'investissement au terme de l'exercice 2023 se solde par un excédent de 4 376 163,90€. A ce montant, il convient d'ajouter le solde déficitaire d'investissement reporté de l'exercice 2022 de 9 187 635,72 € pour obtenir le déficit d'investissement cumulé à la clôture de l'exercice 2023, soit 4 811 471,82 €.

Conformément à la délibération du 18 mars 2021 de l'étalement de l'apurement du compte 1069 sur 10 ans, le résultat d'investissement est retraité de 173 076,49 € (correspondant à la différence entre le résultat d'investissement du compte 1069 cumulé fin N-1, soit 1 211 535,43€ et l'étalement de l'apurement du compte en 2023, soit - 1 384 611,92 €).

Après prise en compte des reports (0 € en dépenses), le déficit d'investissement s'élève à 4 984 548,31€.

***L'affectation du résultat***

Je vous propose d'affecter l'excédent de fonctionnement, soit **25 102 933,54 €** de la manière suivante :

- **4 984 548,31€ en réserves de la section d'investissement** pour couvrir le besoin de financement cumulé de la section d'investissement après reports,
- **20 118 385,23€ en report à nouveau complémentaire** en section de fonctionnement.

**2) Budget annexe Publications**

Ce budget ne comprend que des opérations en section de fonctionnement. Le résultat propre à l'exercice 2023, correspondant à la différence entre les titres et les mandats émis au cours de l'année, est déficitaire de 34 889,41€. En ajoutant à ce résultat le report à nouveau excédentaire de l'exercice 2022 de

56 867,20€, le résultat cumulé de clôture s'élève à 21 977,79 €.

Je vous propose de reporter à nouveau cet excédent en fonctionnement, soit 21 977,79 €.

**3) Budget annexe Locations immobilières*****Le résultat cumulé de clôture de la section de fonctionnement.***

Le résultat propre à l'exercice 2023, correspondant à la différence entre les titres et les mandats émis au cours de l'année, est de -133 260,62 €.

En ajoutant à ce résultat le report à nouveau excédentaire de l'exercice 2022 de 309 872,84 €, le résultat cumulé de clôture s'élève 176 612,22 €.

***Le besoin de financement cumulé de la section d'investissement après reports.***

L'exécution de la section d'investissement au terme de l'exercice 2023 se solde par un excédent de 37 803,40 €. A ce montant, il convient d'ajouter le solde excédentaire d'investissement reporté de l'exercice 2022 de 89 343,06 € pour obtenir un excédent d'investissement cumulé à la clôture de l'exercice 2023 de 127 146,46 €.

Après prise en compte des reports (0 € en dépenses), l'excédent d'investissement s'élève à 127 146,46 €.

***L'affectation du résultat***

Je vous propose de reporter à nouveau les soldes de chacune des sections, soit un solde excédentaire de 176 612,22 € en fonctionnement et un solde excédentaire de 127 146,46 € en investissement (soit un résultat global de 303 758,68 €).

**4) Piscine Patinoire*****Le résultat cumulé de clôture de la section de fonctionnement.***

Le résultat propre à l'exercice 2023, correspondant à la différence entre les titres et les mandats émis au cours de l'année, est excédentaire de 297 181,99 €.

En ajoutant à ce résultat le report excédentaire de l'exercice 2022 de 10 014,59 €, le résultat cumulé de clôture s'élève à 307 196,58 €.

***Le besoin de financement cumulé de la section d'investissement après reports.***

L'exécution de la section d'investissement au terme de l'exercice 2023 se solde par un déficit de 141 558,56 €.

À ce montant, il convient d'ajouter le solde excédentaire d'investissement reporté de l'exercice 2022 de 165 738,56 € pour obtenir un excédent d'investissement cumulé à la clôture de l'exercice 2023 de 24 180,00 €.

Après prise en compte des reports (0 € en dépenses), l'excédent d'investissement s'élève à 24 180,00 €.

***L'affectation du résultat***

Je vous propose de reporter à nouveau les soldes de chacune des sections, soit un solde excédentaire de 307 196,58 € en fonctionnement et un solde excédentaire de 24 180,00 € en investissement (soit un résultat global de 331 376,58 €). »

## LE CONSEIL,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2311-5,

Vu la délibération n°1 du Conseil municipal du 18 mars 2021 relative à l'apurement et étalement du compte 1069 conformément au passage à la M57,

Vu l'instruction M57,

Vu l'état des restes à réaliser 2023,

Vu l'extrait du compte financier unique provisoire (CFU) de 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances et des Affaires Economiques du 18 mars 2024,

Sur l'exposé qui précède.

## DÉLIBÈRE

Article 1<sup>er</sup> : La reprise anticipée des résultats pour l'exercice 2023 est approuvée.

Article 2 : Le résultat de fonctionnement cumulé de clôture de l'exercice 2023 pour le Budget Principal est de 25 102 933,54 €. Il est affecté en réserves pour 4 984 548,31€ et en report à nouveau en fonctionnement pour le solde, soit 20 118 385,23 €.

Article 3 : Le résultat de fonctionnement cumulé de clôture de l'exercice 2023 pour le Budget annexe Publications est de 21 977,79 €. Il est affecté en report à nouveau en fonctionnement en totalité, soit 21 977,79 €.

Article 4 : Les résultats de fonctionnement et d'investissement de clôture de l'exercice 2023 pour le budget annexe Locations immobilières sont affectés en report à nouveau en fonctionnement pour 176 612,22 € et en report à nouveau en investissement pour le solde, soit 127 146,46 €.

Article 5 : Les résultats de fonctionnement et d'investissement de clôture de l'exercice 2023 pour le budget annexe Piscine Patinoire sont affectés en report à nouveau en fonctionnement pour 307 196,58 € et en report à nouveau en investissement pour le solde, soit 24 180,00 €.

Adopté à l'unanimité

Pour : 55

Et ont les membres présents, signé au registre après lecture.

Transmis en préfecture le 25 mars 2024  
N° 092-219200128-20240321-137599-DE-1-1

Pour copie conforme,  
le Maire,



**CFU 2023 - RESULTATS (mouvements réels + ordre)**

<b>Budget Principal 2023</b>	dépenses	recettes	résultat	report dépenses	report recettes
Fonctionnement	257 986 940,07	262 622 919,88	4 635 979,81		
Résultat reporté		20 466 953,73	20 466 953,73		
<b>Total</b>	<b>257 986 940,07</b>	<b>283 089 873,61</b>	<b>25 102 933,54 a</b>		
<b>Résultat avec restes à réaliser en fonctionnement</b>			<b>25 102 933,54 c</b>		
Investissement	48 514 643,60	52 890 807,50	4 376 163,90	0,00	
Solde d'investissement reporté	9 187 635,72		-9 187 635,72		
<i>Délib 1069- RI cumulé fin N-1</i>	1 384 611,92		-1 384 611,92		
<i>Délib 1069- Etalement de l'apurement du compte 1069 sur 10 ans</i>	-1 211 535,43		1 211 535,43		
<b>Total</b>	<b>57 875 355,81</b>	<b>52 890 807,50</b>	<b>-4 984 548,31 b</b>		
<b>Besoin de financement cumulé avec reports</b>			<b>-4 984 548,31 d</b>		
Fonds de roulement brut de clôture (hors RAR)			<b>20 118 385,23 a+b</b>		
Fonds de roulement net de clôture			<b>20 118 385,23 c+d</b>		
<b>Affectation du résultat :</b>					
Report à nouveau en fonctionnement		20 118 385,23			
dont solde des restes à réaliser en fonctionnement		0,00			
dont disponible pour le financement de la DM1		20 118 385,23			
Affectation en réserves au compte 1068		4 984 548,31			
Report à nouveau en investissement	4 984 548,31				
<b>Vérification</b>	<b>4 984 548,31</b>	<b>25 102 933,54</b>			
Fonds de roulement brut de clôture (hors RAR)		<b>20 118 385,23</b>	<b>0,00</b>		

<b>Budget Annexe - Publications 2023</b>	dépenses	recettes	résultat	report dépenses	report recettes
Fonctionnement	650 953,93	616 064,52	-34 889,41		
Résultat reporté		56 867,20	56 867,20		
<b>Total</b>	<b>650 953,93</b>	<b>672 931,72</b>	<b>21 977,79 a</b>		
<b>Résultat avec restes à réaliser en fonctionnement</b>			<b>21 977,79 c</b>		
Investissement			0,00		
Solde d'investissement reporté			0,00		
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00 b</b>		
<b>Besoin de financement cumulé avec reports</b>			<b>0,00 d</b>		
Fonds de roulement brut de clôture (hors RAR)			<b>21 977,79 a+b</b>		
Fonds de roulement net de clôture			<b>21 977,79 c+d</b>		
<b>Affectation du résultat :</b>					
Report à nouveau en fonctionnement		21 977,79			
Affectation en réserves au compte 1068					
Report à nouveau en investissement		0,00			
<b>Vérification</b>	<b>0,00</b>	<b>21 977,79</b>			
Fonds de roulement brut de clôture (hors RAR)		<b>21 977,79</b>	<b>0,00</b>		

<b>Budget Annexe Locations immobilières 2023</b>	dépenses	recettes	résultat	report dépenses	report recettes
Fonctionnement	454 348,62	321 088,00	-133 260,62		
Résultat reporté		309 872,84	309 872,84		
<b>Total</b>	<b>454 348,62</b>	<b>630 960,84</b>	<b>176 612,22 a</b>		
<b>Résultat avec restes à réaliser en fonctionnement</b>			<b>176 612,22 c</b>		
Investissement	21 742,60	59 546,00	37 803,40		
Solde d'investissement reporté		89 343,06	89 343,06		
<b>Total</b>	<b>21 742,60</b>	<b>148 889,06</b>	<b>127 146,46 b</b>		
<b>Besoin de financement cumulé avec reports</b>			<b>127 146,46 d</b>		
Fonds de roulement brut de clôture (hors RAR)			<b>303 758,68 a+b</b>		
Fonds de roulement net de clôture			<b>303 758,68</b>	<b>c+d</b>	
<b>Affectation du résultat :</b>					
Report à nouveau en fonctionnement			176 612,22		
Affectation en réserves au compte 1068			0,00		
Report à nouveau en investissement	0,00	127 146,46			
<b>Vérification</b>	<b>0,00</b>	<b>303 758,68</b>			
Fonds de roulement brut de clôture (hors RAR)	<b>303 758,68</b>				<b>0,00</b>

<b>Budget Annexe Piscine-Patinoire 2023</b>	dépenses	recettes	résultat	report dépenses	report recettes
Fonctionnement	1 725 508,86	2 022 690,85	297 181,99		
Résultat reporté		10 014,59	10 014,59		
<b>Total</b>	<b>1 725 508,86</b>	<b>2 032 705,44</b>	<b>307 196,58 a</b>		
<b>Résultat avec restes à réaliser en fonctionnement</b>			<b>307 196,58 c</b>		
Investissement	7 567 410,24	7 425 851,68	-141 558,56		
Solde d'investissement reporté	0,00	165 738,56	165 738,56		
<b>Total</b>	<b>7 567 410,24</b>	<b>7 591 590,24</b>	<b>24 180,00 b</b>		
<b>Besoin de financement cumulé avec reports</b>			<b>24 180,00 d</b>		
Fonds de roulement brut de clôture (hors RAR)			<b>331 376,58 a+b</b>		
Fonds de roulement net de clôture			<b>331 376,58</b>	<b>c+d</b>	
<b>Affectation du résultat :</b>					
Report à nouveau en fonctionnement			307 196,58		
Affectation en réserves au compte 1068					
Report à nouveau en investissement		24 180,00			
<b>Vérification</b>	<b>0,00</b>	<b>331 376,58</b>			
Fonds de roulement brut de clôture (hors RAR)	<b>331 376,58</b>				<b>0,00</b>